

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2018

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 25 avril 2018, à 17 h 30, au 1130, route de l'Église, Québec, à la salle RC-19.

Sont présents : Rémy NORMAND, président
Jonatan JULIEN, vice-président
France BILODEAU
Yvan BOURDEAU
Liguori HINSE
Gaétan PAGEAU
Myriam RÉGNIER
Annie SANFAÇON
Marie-Josée SAVARD
Dominique TANGUAY
Patrick VOYER

Est absente : Geneviève HAMELIN

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents : Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale
Alain MERCIER, directeur général

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 18-23

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M. Liguori Hinse, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Période de questions du public

Monsieur le président invite les personnes présentes à la période de questions.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 mars 2018

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 18-24

Sur proposition de M. Yvan Bourdeau, appuyée par M^{me} Dominique Tanguay, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 28 mars 2018, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Dossiers soumis au conseil d'administration

DG-2018-003 Adoption du règlement n° 353 - modifiant le Règlement n° 340 – règlement intérieur du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

CONSIDÉRANT que l'article 49 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* prévoit que le conseil d'administration peut, dans son règlement intérieur, déterminer l'exercice de ses pouvoirs et les autres aspects de sa régie interne;

CONSIDÉRANT que le 28 septembre 2016, par sa résolution n° 16-85, le conseil d'administration du RTC adoptait le Règlement n° 340 – règlement intérieur du Réseau de transport de la Capitale RTC;

CONSIDÉRANT que certaines modifications au règlement intérieur ont été proposées, il y a lieu d'adopter le Règlement n° 353 – modifiant le Règlement n° 340 - règlement intérieur du Réseau de transport de la Capitale (RTC);

Résolution 18-25

Sur proposition de M. Jonatan Julien, appuyée par M^{me} Annie Sanfaçon, il est résolu :

- *d'adopter le Règlement n° 353 – modifiant le Règlement n° 340 - règlement intérieur du Réseau de transport de la Capitale (RTC), le tout, tel que détaillé en annexe du document n° DG-2018-003 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution;*
- *de publier ce règlement dans un journal diffusé dans le territoire du RTC.*

Adoptée à l'unanimité

DSA-2018-005 Autorisation de dépenses – biens et services courants

Résolution 18-26

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M^{me} France Bilodeau, il est résolu d'autoriser une dépense, dans le cadre de l'attribution d'un contrat visant le marquage des voies réservées aux autobus du RTC à intervenir avec Lignes Rive-Sud inc., d'une somme n'excédant pas 326 710 \$, plus les taxes applicables, pour une période de trois (3) ans, étant entendu que tout contrat attribué, suivant une dépense autorisée en vertu de la présente résolution, sera dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), selon les modalités et dans les délais prescrits à la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Adoptée à l'unanimité

5. Divers

Déplacement du directeur général hors Canada

Monsieur le président annonce la participation du directeur général à une rencontre du conseil d'administration de l'Union internationale des transports publics (UITP), du 16 au 18 mai 2018, à Varsovie en Pologne, de même qu'à des rencontres de travail, les 14 et 15 mai 2018, avec Vanhool SA, fournisseur des véhicules midibus hybrides visés par le contrat d'acquisition conclu en 2016.

6. Période d'intervention des membres du conseil

Monsieur le président invite les membres du conseil à la période d'intervention.

7. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 17 h 46.

Rémy Normand, président

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale